

10 RUE DU FIEF

27670 - BOSROUMOIS

FRANCE

Siret: 89025470900011

Port.: 06.81.09.11.58

Email: herve-rimbert@orange.fr

 $Site\ web: http://www.electricien-rimbert.fr$

FACTURE

N°: FACA01076 Date: 15/03/2024 N° client: 00125

Madame, Tamagni

Haras du moulin d'or 672 impasse du coudray 14130 Coudrey rabut Tel 1:0988054275

Email: C.Tamagni@icloud.com

Réf.: Réf. à DEVA00711

Automatisme de portail

<u>Libellé</u>	<u>Qté</u>	<u>PU HT</u>	Montant HT	<u>TVA</u>
Remplacement et rehausse des moteurs de l'automatisme de portail				
Forfait main d'oeuvre et déplacement	1,00	1 072,00 €	1 072,00 €	20,00%
Moteur came	2,00	1 240,00 €	2 480,00 €	20,00%

Adresse principale: 655-672 impasse du Coudray 14130 Coudray Rabut

Paiement dès réception de la facture.

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	2 486,40 €	20,00%	497,28 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	Acompte de 1 278,72 € au 14/02/2024 2 983,68 € au 30/04/2024
Echéance(s) réglée(s)	1 278,72 € réglée le 29/02/2024 par Virement

Total HT	3 552,00 €
Acompte(s) reçu(s) HT	1 065,60 €
Total HT net	2 486,40 €
TVA	497,28 €
Total TTC	2 983,68 €

Coordonnées bancaires		
Nom	CREDIT AGRICOLE	
IBAN	FR7618306002063611741672593	
BIC	AGRIFRPP883	

Le montant total s'élève à deux mille neuf cent quatre-vingt-trois euros et soixante-huit centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égal à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).